

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Procédure administrative (4DR2007)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	8
Master en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

CHABLAIS Alain, professeur ordinaire

Objectifs:

Apprendre à appliquer le droit administratif à travers le droit de procédure administrative, à se familiariser avec la procédure administrative, c'est-à-dire à identifier les problèmes, à les résoudre en choisissant la méthode adéquate, à rédiger des décisions, des recours et des décisions sur recours.

Contenu:

Le cours est consacré à l'étude, illustrée par des données pratiques, de la procédure et la juridiction administratives fédérales (PA, LTAF et LTF), ainsi que de la procédure et la juridiction administratives neuchâteloises (LPJA). L'apprentissage de la rédaction des principaux actes de procédure (décisions, recours, décisions sur recours, etc.) se fait sur la base de dossiers réels. Des spécialistes externes interviennent pour décrire le fonctionnement des tribunaux et de l'administration, préciser certaines notions ou discuter les solutions proposées par les étudiants et celles qu'ils ont eux-mêmes retenues.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Documentation:

Support de cours vendu par l'ANED, divers traités et commentaires sur la procédure en matière de droit public.